MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS KANBOKO HERRIKO ETXEA

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

OBJET / GAIA

Fixation prix de vente nouveaux caveaux funéraires de deux places

DATE DE CONVOCATION : DEIALDIAREN DATA :

19 novembre 2018

Nombre de conseillers en Exercice / ordezkarien kopuru orokorra: 29

Nombre de présents / 25 hor zirenak:

Nombre de votants / 29 bozkatu dutenak :

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame **Bernadette JOUGLEUX**, maire.

Etaient présents / Hor zirenak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

<u>Absents ou excusés / Barkatuak</u>: Mme Yolande Huguenard, Mme Corinne Othatceguy, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, conseillers municipaux.

<u>Procuration / Ahalordea</u>: Mme Yolande Huguenard à Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Corinne Othatceguy à Mme Eliane Noblia, Mme Maryannick Hirigoyen à Mme Carmen Gonzalez, M. Camille Jenvrin à Mme Bernadette Jougleux.

<u>Secrétaire / Idazkaria</u> : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

Mme le Maire expose:

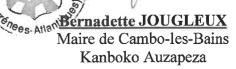
Considérant que deux nouveaux caveaux funéraires de deux places ont été implantés au sein du cimetière communal et qu'il convient d'en fixer le prix de vente ;

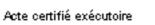
Après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

- 1°) fixe ainsi qu'il suit le prix de vente de deux nouveaux caveaux de deux places :
 - caveau 2 places : 2 115 €
- 2°) habilite Mme le Maire à engager toute démarche dans ce sens, ainsi qu'à signer toute pièce y afférente.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme





- Par publication ou notification le 27/11/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/11/2018